

Communiqué de
presse

**Attribution de six nouveaux labels
Ville ou Pays d'art et d'histoire à cinq villes et un pays**



Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, sur proposition du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, présidé le 12 décembre 2013 par Bertrand-Pierre Galey, Directeur, adjoint au directeur général des patrimoines, chargé de l'architecture, décide d'attribuer le label *Ville d'art et d'histoire* à cinq nouvelles villes, le label *Pays d'art et d'histoire* à un nouveau pays, et d'étendre le label *Ville d'art et d'histoire* de la Ville d'Amiens au pays *d'art et d'histoire* d'Amiens Métropole.

Le label *Ville d'art et d'histoire* a été attribué aux villes d'Aix-les-Bains (Savoie), Belfort (Territoire-de-Belfort), Caen (Calvados), La Réole (Gironde) et à la communauté d'agglomération Plaine Commune (Seine-Saint-Denis).

Le label *Pays d'art et d'histoire* a été attribué au Pays des Estuaires Maroni-Mana, territoire transfrontalier de Guyane et du Suriname, représenté par la commune d'Awala-Yalimapo (Guyane) en partenariat avec le site de Galibi (Suriname).

La ville d'Amiens, *Ville d'art et d'histoire* depuis 1992, a reçu l'accord de la Ministre pour porter le label *Pays d'art et d'histoire*, avec l'ensemble des communes du territoire d'Amiens Métropole.

Enfin, le Conseil national a été tenu informé du renouvellement de cinq conventions *Ville d'art et d'histoire* : Angers (Maine-et-Loire), Moulins (Allier), Rochefort (Charente-Maritime), Thouars (Deux-Sèvres), la Communauté d'agglomération d'Annecy (Haute-Savoie) et de deux conventions *Pays d'art et d'histoire* : le Pays de Guebwiller (Haut-Rhin) et le Pays de la Vallée d'Abondance (Haute-Savoie).

Le réseau des *Villes et Pays d'art et d'histoire* compte désormais 179 *Villes ou Pays d'art et d'histoire*.

Les conventions *Villes et Pays d'art et d'histoire* sont signées pour une durée de dix ans et sont accompagnées financièrement par l'État pendant cinq ans, pour la mise en place des axes structurants de leur projet culturel.

Le label *Villes et Pays d'art et d'histoire* s'attache à sensibiliser et former les citoyens à leur cadre de vie, dans ses dimensions architecturale, urbaine et paysagère. L'attribution de ces nouveaux labels, illustre la volonté de la ministre de la Culture et de la Communication, de renforcer un réseau engagé au service de nos territoires.

Paris, le 17 décembre 2013

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>